

BULLETIN DE LIAISON

Le Tour du Bloc

VOLUME XVII | N° 19 | JEUDI 16 DÉCEMBRE 2010



PHOTO : © BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

*Bilan de la session
parlementaire*

Les partis fédéralistes se moquent de plus en plus des besoins du Québec

Au cours de la dernière session, les conservateurs ont fait à nouveau la démonstration que, pour eux, les intérêts du Québec ne comptent pas et que la reconnaissance de la nation québécoise n'est à leurs yeux qu'un moyen de tenter de redorer leur image auprès des Québécoises et des Québécois. Cette reconnaissance ne se traduira jamais par des actions concrètes.

» SUITE À LA PAGE 2

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

www.blocquebecois.org

BLOC
QUÉBÉCOIS

20c ans

PARTI | ÉQUIPE | DOSSIERS | NOUVELLES | PARTICIPATION | FJBQ | CCBQ | NOUS JOINDRE

LE BLOC ZÉUNE 20c ans

20 ans au nom du

Bilan de la session parlementaire

« SUITE DE L'ARTICLE DE LA PAGE 1

Comme l'a souligné cette semaine le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, Pierre Paquette, les conservateurs ont ainsi poursuivi cette construction du Canada qui a lieu selon des intérêts qui ne correspondent pas aux besoins et aux valeurs du Québec.

LE PC IMPOSE SES CHOIX IDÉOLOGIQUES

Dès la rentrée, la Chambre a été appelée à se prononcer sur un projet de loi visant l'abolition du registre des armes d'épaule, un registre qui reçoit l'appui d'une très large majorité des gens au Québec. Le projet de loi de la députée conservatrice Candice Hoepfner a été battu, mais nous savons tous que Stephen Harper est toujours aussi déterminé à jeter le registre aux poubelles, quoi qu'en pensent les Québécoises et les Québécois.

À la reprise des travaux, les conservateurs ont poursuivi leur travail exactement là où ils avaient laissé l'an dernier. Dès la première occasion, et avec la complicité des libéraux, ils ont renié leurs promesses de mettre fin à la mission en Afghanistan en 2011 et de consulter la Chambre avant toute mission ultérieure. Les conservateurs s'en sont pris également aux artistes, l'une de leurs cibles favorites, en proposant un projet de loi inacceptable sur les droits d'auteur, projet de loi qui

fait la large place aux intérêts de la grande industrie tout en niant le droit légitime des auteurs à obtenir une rétribution équitable pour leur travail.

Enfin, comment passer sous silence le mépris du gouvernement conservateur sur les questions touchant l'environnement? Comme on a pu le voir ces derniers jours à Cancún où le ministre Baird a encore une fois fait provision des Prix Fossile, le gouvernement Harper n'a qu'un seul objectif en tête lorsqu'il se présente à ces grands forums internationaux, celui de défendre les intérêts de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien.

LE PACTE ACTUEL COÛTE CHER AU QUÉBEC

Sur le plan économique, les épisodes de la commission pancanadienne des valeurs mobilières ainsi que du dossier de l'harmonisation de la TVQ et de la TPS nous ont rappelé à quel point le Québec est perdant du *statu quo*. Rappelons également que les trois grands partis fédéralistes n'ont pas hésité à s'allier pour défaire une motion du Bloc Québécois qui voulait mettre fin au pouvoir d'Ottawa de dépenser dans les champs de compétence du Québec. Ce n'est pas la première fois que l'on constate que l'esprit partisan est vite oublié à Ottawa lorsque vient le temps de remettre le Québec à sa place! **TdB**

« Les conservateurs ont poursuivi cette construction du Canada qui a lieu selon des intérêts qui ne correspondent pas aux besoins et aux valeurs du Québec. »

— PIERRE PAQUETTE

~~~~~ Joyeuses Fêtes! ~~~~~

Le temps des Fêtes est l'occasion de célébrer en famille et entre amis l'arrivée du Nouvel An, mais c'est aussi le moment de faire le bilan. Nous devons notamment en profiter pour faire la preuve de notre solidarité envers les autres. Car même si l'année 2010 a été marquée par une certaine relance économique, plusieurs Québécoises et Québécois vivent toujours des moments difficiles.

Qu'on pense aux besoins des groupes qui défendent quotidiennement les plus démunis, aux dossiers qui touchent les aînés, les droits des femmes et ceux de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, ou aux préoccupations des secteurs névralgiques de notre économie, le Bloc Québécois travaille sans relâche à Ottawa au nom des valeurs et des intérêts des gens d'ici. Parce qu'il est constamment à l'écoute et qu'il garde ses racines bien ancrées dans les communautés, aucun autre parti politique à Ottawa ne peut prétendre être aussi fièrement et efficacement le porteur des revendications du Québec.

Les événements politiques de l'année 2011 nous permettront de nous rapprocher du projet que nous chérissons, soit faire du Québec un pays. Que cette nouvelle année qui est à nos portes s'amorce sous le signe de la prospérité. À toutes et à tous, joyeuses Fêtes et bonne année!

 Gilles Duceppe | Chef du Bloc Québécois

29 NOVEMBRE - 10 DÉCEMBRE



LOGO DU SOMMET : © 2010 GOUVERNEMENT DU MEXIQUE

POUR COMMENTER
CE TEXTE

Conférence de Cancún sur le climat

C'est avec conviction que **Bernard Bigras**, porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement, a pris part à une conférence de presse conjointe des partis d'opposition et de la société civile visant à exhorter le gouvernement du Canada à cesser de torpiller les efforts en matière de lutte aux changements climatiques.



POUR VOIR TOUTES LES PHOTOS

[WWW.](http://www.blocquebecois.ca) POUR EN SAVOIR PLUS

Changements climatiques

S'il ne revoit pas ses objectifs, le Canada ne pourra atteindre les cibles de l'entente de Cancún

La 16^e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a pris fin samedi dernier à Cancún. Heureusement, malgré ses efforts soutenus, le gouvernement conservateur n'a pas réussi à la faire échouer totalement, bien qu'il ait réussi une fois de plus à nous faire honte sur la scène internationale. Aucun accord n'a été signé, mais un ensemble de décisions allant dans le sens du protocole de Kyoto ont été adoptées. Pas une victoire, mais un peu mieux que Copenhague, qui, lui, s'est avéré un véritable échec.

Afin de ne pas être isolé du reste de la communauté internationale, le Canada a été forcé de signer l'entente. Or, s'il ne revoit pas ses objectifs, le Canada ne pourra atteindre les cibles de l'entente de Cancún, car ses engagements sont beaucoup plus faibles. En effet, l'entente succédant au protocole de Kyoto vise des réductions de 25 à 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Mais le seul engagement du Canada en la matière serait de 3 %. Nous sommes donc très loin de l'objectif. Le Canada a l'obligation de limiter le réchauffement climatique à 2°C, mais aucun plan en vue chez les conservateurs.

Un des points positifs de Cancún constitue la mise sur pied d'un fonds vert de 100 milliards de dollars pour appuyer les pays en développement dans leur lutte aux changements climatiques. Malheureusement, le gouvernement conservateur s'oppose à toutes les mesures permettant le financement du fonds. Taxe sur le carbone, taxe sur le transport ou taxe sur les transactions financières : aucune mesure ne convient au gouvernement, qui n'a manifestement pas l'intention d'agir concrètement.

Prochaine étape : Durban en Afrique du Sud en 2011. Souhaitons que d'ici là le gouvernement conservateur trouve un peu de bon sens. Ou qu'il ne soit plus là pour empêcher le Québec d'avancer. Et enfin, que le bon bilan de réduction des GES du Québec, qui se poursuivra certainement, ne soit plus englouti dans la complicité sans fin de Stephen Harper avec les pétroliers.

Bernard Bigras

Porte-parole du Bloc Québécois en matière d'environnement
Député de Rosemont-La Petite-Patrie

Gilles Duceppe constate les dommages causés par les grandes marées dans l'est du Québec



[WWW.](http://www.quebec.com) POUR VOIR TOUTES LES PHOTOS

Le 10 décembre dernier, le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, s'est rendu en Gaspésie et dans le Bas-du-Fleuve pour constater les dommages causés par les fortes marées qui ont littéralement envahi des terrains et des routes des villages riverains. Le chef du Bloc Québécois ainsi que Raynald Blais (député de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), Claude Guimond (député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques) et Jean-François Fortin (candidat dans Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia) ont visité les lieux endommagés et rencontré les maires des municipalités de la Baie-des-Chaleurs, Carleton et Rimouski. Tous ont salué la force et le courage des gens de la région, durement touchés par le débordement des eaux. **TdB**



Des dizaines de maisons ont été frappées par les grandes marées dans le Bas-du-Fleuve. Les dommages sont bien visibles et les citoyens doivent maintenant s'affairer à réparer les dégâts.



Les fortes marées qui ont inondé les rives dans l'est du Québec ont causé bien des dommages. Le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, a pu en discuter avec des citoyens de la région lors de son passage. Il était accompagné de **Claude Guimond**, député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, et **Jean-François Fortin**, candidat du Bloc Québécois dans Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia.



Projet de loi C-32 sur les droits d'auteur

Un projet de loi sans vision et sans cohérence d'ensemble

À la suite de la venue à Ottawa d'une centaine d'artistes québécois pour demander au gouvernement conservateur des amendements substantiels au projet de loi C-32 sur les droits d'auteur, la porte-parole du Bloc Québécois en matière de patrimoine, Carole Lavallée, a interpellé à maintes reprises le gouvernement Harper et son ministre du Patrimoine, James Moore, à l'occasion des périodes de questions aux Communes.

Carole Lavallée a soulevé divers problèmes qu'engendrerait le projet de loi tel qu'il se

Le gouvernement a manifestement recours à la désinformation de la population pour camoufler son ignorance et le ridicule de ses décisions.

dessine présentement. Elle a notamment rapporté les propos d'une spécialiste du droit d'auteur selon lesquels le projet de loi, en

introduisant trois exceptions inacceptables, contrevient aux traités internationaux signés par le Canada, qui pourrait donc être amené à comparaître devant les instances internationales pour s'expliquer. Également, elle a fait connaître la vive opposition que suscite ce projet de loi de toutes parts. D'ailleurs, le Barreau du Québec le présente comme «un projet de loi sans vision et sans cohérence d'ensemble».

LES CONSERVATEURS DÉSINFORMENT SCIEMMENT LA POPULATION

À la demande légitime des artistes de récolter des redevances sur les droits d'auteurs pour l'utilisation de supports numériques (MP3, iPod), comme c'est le cas pour des CD utilisés pour la copie privée, les conservateurs rétorquent qu'ils ne veulent pas imposer une nouvelle taxe à la population du Canada. Ce qu'ils se refusent à avouer, c'est qu'il ne s'agit pas d'une taxe, mais bien du paiement d'une licence pour obtenir à l'avance l'autorisation de transférer des œuvres sur un autre support! Il s'agit d'une juste redevance pour les artistes, un revenu qui est perçu par la

Société canadienne de perception de la copie privée pour retourner directement aux créatrices et créateurs de la musique.

De plus, les conservateurs prétendent que cette redevance sur les supports numériques pourrait s'élever à 75 dollars par appareil. C'est tout à fait faux! Le montant se situera entre 2 et 25 dollars par appareil et, de plus, le gouvernement aura la possibilité d'établir un plafond au montant récolté. Le gouvernement a manifestement recours à la désinformation de la population pour camoufler son ignorance et le ridicule de ses décisions.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)

Poème de Luc Plamondon contre C-32

Publié par Carole Lavallée
le 13 décembre 2010

Le 30 novembre dernier, plus d'une centaine d'artistes québécois ont convergé vers Ottawa pour dénoncer le projet de loi C-32 sur le droit d'auteur. Cette expédition a inspiré le célèbre parolier de réputation internationale, Luc Plamondon, qui était du voyage.



BLOGUE
QUÉBÉCOIS

POUR LIRE
LE POÈME

Tragédie de l'École Polytechnique

Il faut agir pour éviter que pareil drame ne se reproduise

Le Québec entier se rappelait, le 6 décembre dernier, la tragédie survenue à l'École Polytechnique où 14 jeunes femmes ont perdu la vie. Ce triste événement, encore frais dans la mémoire de l'ensemble des Québécoises et Québécois, ravive de douloureuses émotions, car ce drame en fut aussi un de société.

«Souvenons-nous de ces 14 jeunes femmes ainsi que des victimes collatérales. Faisons en sorte que pareil drame ne puisse se reproduire en posant des gestes concrets, notamment en assurant le maintien et le renforcement du registre des armes à feu», a rappelé le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe.

POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Le chef du Bloc Québécois a également dénoncé le travail de sabotage effectué par le gouvernement conservateur pour ce qui est du contrôle des armes à feu. Rappelons que ce gouvernement est à l'origine de l'amnistie qui dure depuis déjà trop longtemps et qui permet aux détenteurs d'armes à feu de ne pas procéder à l'enregistrement de celles-ci.

La porte-parole du Bloc Québécois en matière de sécurité publique, Maria Mourani, a pour

sa part profité de la période de questions à la Chambre des communes pour exhorter le gouvernement conservateur à faire marche arrière et assurer le maintien du registre des armes à feu, un outil de prévention du crime qui a fait ses preuves et qui permet aux forces policières d'accomplir leur travail.

Chose certaine, le Bloc Québécois, solidaire des victimes et de leur famille, continuera de

les soutenir dans leur combat pour la défense des valeurs de paix, d'égalité et de justice.

[WWW.](#) POUR LIRE LE MESSAGE DE GILLES DUCEPPE

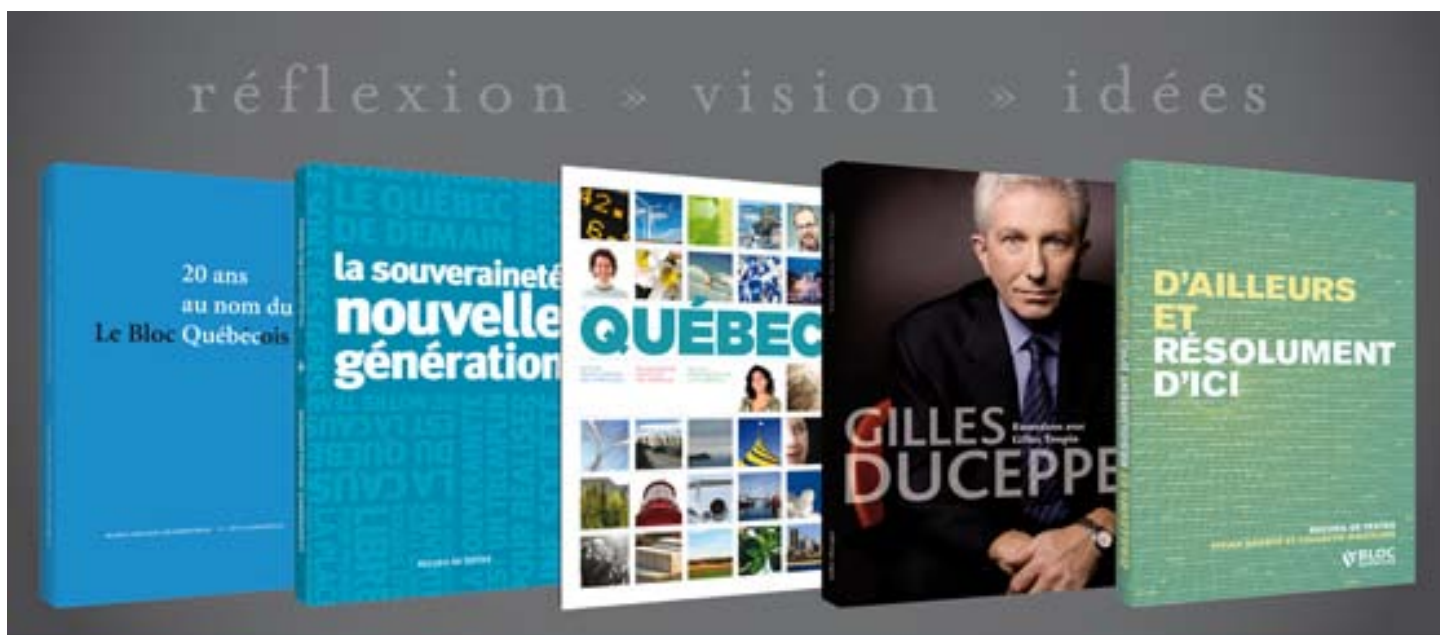


POUR VOIR LA VIDÉO



Des membres de la Coalition pour le contrôle des armes à feu rendent hommage à **Gilles Duceppe** et **Maria Mourani** pour avoir défendu sans faille le registre des armes à feu.

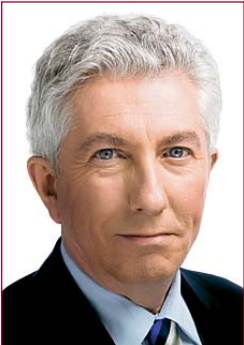
[WWW.](#) POUR EN SAVOIR PLUS





Les affaires parlementaires

Torture et enquêtes sur des crimes de guerre LE MINISTRE DE LA DÉFENSE CONTREVIENT À SES OBLIGATIONS



10 décembre – Alors que l'on apprenait récemment par les médias qu'une unité d'élite de l'armée canadienne est soupçonnée d'avoir commis des crimes de guerre en Afghanistan et que ces allégations font l'objet d'enquêtes internes depuis deux ans par le ministère de la Défense, le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, et le leader parlementaire du parti, **Pierre Paquette**, ont tâché d'obtenir des réponses du ministre de la Défense. «Ce qui est troublant, c'est que le ministre est au courant de ces enquêtes depuis des mois, mais n'en a informé personne. Le comité de la défense n'en a pas entendu parler. Est-ce qu'on n'est pas en train de cacher sciemment des informations afin de protéger certaines personnes des Forces armées canadiennes qui ternissent l'image de tous les militaires?» a lancé **Gilles Duceppe**.



Puis, une semaine plus tard, **Pierre Paquette**, a demandé au gouvernement de reconnaître qu'il savait depuis 2007 qu'en maintenant les transferts de prisonniers, il contrevenait à ses obligations internationales. En effet, une note avait alors été envoyée aux officiers supérieurs par le plus haut conseiller juridique militaire

faisant connaître la possibilité d'accusations criminelles lors du transfert de prisonniers lorsqu'il y a possibilité de torture.



POUR VISIONNER
LA VIDÉO DU
2 DÉCEMBRE



POUR VISIONNER
LA VIDÉO DU
10 DÉCEMBRE

Traite des personnes LE BLOC PROPOSE DES OUTILS POUR LA JUSTICE



10 décembre - «Il ne sert à rien de dénoncer le problème de la traite des personnes si cette dénonciation n'est pas accompagnée de mesures concrètes et applicables afin de décourager les criminels qui en tirent des revenus juteux et de donner des outils aux policiers. Voilà pourquoi le Bloc Québécois a déposé un projet de loi qui veut préciser la nature de l'offense et par la même occasion permettre

aux autorités judiciaires de punir comme il se doit les gens qui tirent profit de cette pratique abjecte», a déclaré aujourd'hui la porte-parole du Bloc Québécois en matière de sécurité publique et députée d'Ahuntsic, **Maria Mourani**.

Accompagnée des représentantes et des représentants du Comité d'action contre le trafic humain interne et international (CATHII), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) et la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), tous venus appuyer le projet de loi du Bloc Québécois, **Maria Mourani** a souligné les nombreuses lacunes des dispositions de l'article 279 du Code criminel portant sur la traite des personnes, qui font en sorte que celles-ci sont à toutes fins utiles ignorées par les procureurs lorsque les causes sont présentées devant les tribunaux. D'autres organisations, comme Concertation femmes, Plaidoyer victimes et La Maison de Marthe, ont également fait connaître leur soutien envers l'initiative du Bloc Québécois.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](#)



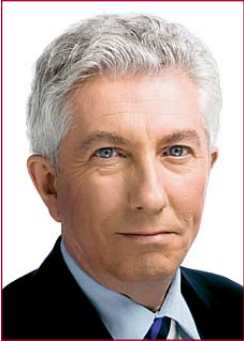
Corruption à l'Agence du Revenu du Canada QUELLE EST L'AMPLEUR DU SCANDALE ?



Alors que l'on apprenait récemment que plusieurs fonctionnaires de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) sont soupçonnés de corruption et de complicité, la porte-parole du Bloc Québécois en matière de services gouvernementaux, **Diane Bourgeois**, a interrogé, le 10 décembre, le gouvernement conservateur et plus particulièrement le ministre du Revenu national, Keith Ashfield, sur l'ampleur de ce scandale. Or, le même soir, un cadre de Revenu Canada qui enquêtait sur la corruption au sein de cette agence a été violemment agressé.



Le lundi suivant, le porte-parole du Bloc Québécois en matière de revenu, **Robert Carrier**, a donc questionné le gouvernement conservateur concernant cette enquête sur la collusion entre des fonctionnaires de Revenu Canada et des entreprises de construction qui semble déranger le milieu criminel. Il a exigé que le ministre du Revenu national donne enfin l'heure juste et précise combien de fonctionnaires sont visés par une enquête, combien ont été congédiés et quelles responsabilités ceux-ci exerçaient, en plus de faire connaître le nombre d'entreprises comme celles de Tony Accurso ayant profité de ce système frauduleux. Le ministre a refusé de commenter sous prétexte qu'une enquête était en cours, ne donnant que pour seule information qu'il allait «s'assurer que ses employés seraient en sécurité en tout temps».



Devant le silence du gouvernement conservateur que le chef du Bloc Québécois, **Gilles Duceppe**, a qualifié de «règne de l'omerta» alors qu'il le pressait une fois de plus de donner des réponses, le Bloc Québécois a déposé une motion voulant que le comité des finances s'octroie le mandat d'étudier toutes les allégations de corruption et de collusion entre des fonctionnaires de l'ARC et des entreprises de construction. L'adoption d'une telle motion obligerait des témoins, dont le ministre du Revenu national et Tony Accurso, à comparaître pour faire la lumière sur cette affaire.



POUR VISIONNER
LA VIDÉO DE
DIANE BOURGEOIS



POUR VISIONNER
LA VIDÉO DE
GILLES DUCEPPE

Projets d'infrastructures LES CONSERVATEURS SONT INTRANSIGEANTS



2 décembre - «Bien que le Bloc Québécois se réjouisse d'avoir réussi à faire reporter la date butoir pour les projets d'infrastructures au 31 octobre 2011, nous déplorons que le gouvernement Harper ait laissé planer une grande incertitude trop longtemps», a déclaré le porte-parole

du Bloc Québécois en matière de transports, d'infrastructures et de collectivités et député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, **Michel Guimond**.

«Cette décision prise à la dernière minute témoigne d'une intransigeance et d'un grand manque de flexibilité chez les conservateurs. En attendant si longtemps pour prendre cette décision qui s'avérait nécessaire, le gouvernement Harper a bousculé les municipalités et les a menacées de ne pas recevoir le financement auquel elles avaient droit», a enchaîné **Michel Guimond**.

[WWW.POUR EN SAVOIR PLUS](http://www.blocquebecois.org)

PARTICIPEZ

soyez
AU COURANT

faites
UN DON

devenez
MEMBRE

devenez
BÉNÉVOLE

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

www.blocquebecois.org



En provenance du parti

3 événements en un!

Conseil général du Forum jeunesse

VENDREDI 11 FÉVRIER 2011 » » » 19 h à 21 h

Conseil général élargi

SAMEDI 12 FÉVRIER 2011 » » » 9 h à 17 h

EN SOIRÉE

Activité soulignant le 20^e anniversaire de la fondation du Bloc Québécois

Conseil régulier

DIMANCHE 13 FÉVRIER 2011 » » » 9 h à 12 h

EN PARALLÈLE

Ateliers de formation électorale

Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe

La date limite pour inscrire une ou un délégué est le **vendredi 28 janvier 2011 à 16 h.**

Un ordre du jour détaillé sera acheminé aux associations de circonscription au plus tard 15 jours avant la tenue du Conseil général.

Le Forum jeunesse en route vers son Conseil général

Le Conseil général du Forum jeunesse du Bloc Québécois sera notamment l'occasion pour les délégués d'élire le nouvel exécutif du FJBQ. Chacune des circonscriptions a droit à deux délégués de 30 ans ou moins. Les associations de circonscriptions doivent défrayer chambres et déplacement. Pour les réservations des chambres, il faut procéder de la même façon que pour le Conseil général avant le 11 janvier 2011.

Pour toute question, communiquer avec Benoit Hamilton : bhamilton@bloc.org.

20^{Qc} ans

Projet de plateforme électorale... à l'étude!

Afin de permettre à un plus grand nombre de membres de contribuer au contenu de notre plateforme électorale, le Bureau national, qui a décidé du texte de la plateforme électorale, soumet le contenu pour bonification et approbation aux circonscriptions jusqu'au 13 décembre 2010. Ces dernières peuvent utiliser différentes formules, à leur choix, pour favoriser la participation du plus grand nombre de membres à cette opération : assemblée générale, Conseil exécutif élargi, rencontre régionale, etc.

Au terme de cet exercice, les circonscriptions pourront transmettre quatre propositions d'amendement, lesquelles seront compilées dans un cahier de propositions disponible sur le site Internet du Bloc Québécois dès le 1^{er} février 2011. Ces propositions seront ensuite débattues lors du Conseil général élargi le 12 février 2011.



CONSULTEZ DÈS MAINTENANT
LA PROPOSITION PRINCIPALE

CONSEIL GÉNÉRAL

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 février 2011

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir par courriel à l'adresse calendrier@bloc.org, au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.

BLOC
QUÉBÉCOIS

Composition des délégations du Conseil général élargi du samedi 12 février 2011

Le Conseil général élargi est composé des déléguées et délégués du Conseil général régulier tel que prévu aux statuts du Bloc Québécois, plus quatre déléguées ou délégués additionnels dont au moins un jeune membre du Forum jeunesse du Bloc Québécois.

Composition des délégations du Conseil général régulier du dimanche 13 février 2011

La délégation du Conseil général régulier est composée, selon l'article 8.7 des statuts du Bloc Québécois, de :

- Les présidentes et les présidents des organisations de circonscription; ceux-ci peuvent être remplacés par un membre de leur Conseil exécutif dûment mandaté par celui-ci;
- Une ou un délégué dûment mandaté et provenant de chaque organisation de circonscription;
- Les présidentes et les présidents régionaux; ceux-ci peuvent être remplacés par un membre du Conseil régional dûment mandaté par celui-ci;
- Une ou un délégué dûment mandaté et provenant de chaque région;
- Onze membres de la Commission de la citoyenneté;
- Onze membres du Conseil exécutif national du Forum jeunesse;
- Les présidentes et présidents régionaux du Forum jeunesse;
- Les députées et députés, les candidates et candidats;
- Les membres du Bureau national.

HÉBERGEMENT

Pour bénéficier des tarifs préférentiels suivants, la date limite pour réserver votre chambre à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe est le **11 janvier 2011** en composant le **1 866 734-4638**.
N'oubliez pas de mentionner le Bloc Québécois.

EN OCCUPATION SIMPLE OU DOUBLE :

- 125 \$** + taxes pour une chambre standard
- 135 \$** + taxes pour une chambre supérieure
- 155 \$** + taxes pour une chambre classe Affaires

Frais supplémentaires applicables pour une occupation triple ou quadruple : des frais de 15 \$ s'appliqueront pour chaque adulte supplémentaire aux deux personnes prévues en occupation double. Le maximum de personnes par chambre est fixé à quatre.

BÉNÉVOLES

Nous aurons besoin d'un grand nombre de bénévoles durant le Conseil général élargi. Vous êtes disponible la fin de semaine du 12 et 13 février? Venez souligner le 20^e anniversaire du Bloc Québécois avec nous!

Faites-nous part de votre intérêt et de votre disponibilité en nous contactant par téléphone au 514 526-3000 ou à l'adresse courriel suivante : reception@bloc.org

Calendrier flickr™

POUR VOIR TOUTES LES AUTRES PHOTOS
www.flickr.com/photos/blocquebecois



28 NOVEMBRE

Diane Bourgeois fête ses 10 ans de vie politique

Informez-nous de vos activités!

Vous organisez un brunch, donnez une conférence ou participez à un événement dans votre circonscription? Faites-nous en part et nous annoncerons cette activité dans le calendrier sur le site Internet du Bloc Québécois. Vous augmenterez ainsi la visibilité de l'événement et permettrez aux internautes de vous suivre et de se joindre à vous.

Il suffit d'envoyer la date, l'heure, le lieu et le thème de l'événement à l'adresse suivante : calendrier@bloc.org.

Et n'oubliez pas de nous acheminer par courriel quelques photos prises lors de l'événement. C'est simple et gratuit, alors pourquoi ne pas en profiter?